

LE PETIT ST MARTINOIS



MAI 2018

Le Mot du Maire

Chers Amis, St Martinoises, St Martinois

Voici le mois de MAI, on y croit, on renaît, on refait des projets, c'est le mois de l'année où l'on se sent léger (Claude Becques).

Le marché paysan a repris du service le 29 avril sur un mail tout fraîchement rénové et les boulistes peuvent s'en donner à cœur joie sur un terrain réalisé dans les règles de l'art.

Mais ce début d'année 2018 a malheureusement eu son lot de mauvaises nouvelles avec la mort d'Arnaud Beltrame qui a fait preuve d'un vrai courage et d'une grande force morale lors de l'attaque du supermarché de Trèbes, le décès d'un Maestro à la renommée internationale, résident secondaire dans notre commune, et le départ de 7 autres personnes, dont mon père. Je remercie toutes les personnes qui m'ont manifesté leur soutien.

Avec eux, c'est un peu la « mémoire » de notre village qui disparaît et souhaitons que le reste de l'année soit moins cruel.

Je vous attends nombreux pour la célébration du 8 mai 1945 à 11h en mairie.

Très bon été à tous.

Joëlle Richaud

Secrétariat : 8h/12h du lundi au vendredi – 13h30/16h30 mardi et vendredi – 9h/12h les samedis : 19 et 26/05 – 16 et 30/06 - Tél 04 90 77 61 02 courriel mairiestmartin3@orange.fr

Site internet : saintmartindelabrasque.com

Pas d'ouverture l'après-midi pendant les vacances scolaires

Conseils municipaux : 10/09 – 08/10 – 12/11 – 10/12

Conseils communautaires : 14/06 – 12/07 – 06/09 – 11/10 – 08/11 – 20/12

Architecte conseil : 15h30 à 17h00 prendre RDV au 04 90 77 61 02

Conseillers Départementaux : Noëlle Trinquier : en mairie 1 fois/mois à 09h ou RDV au 07 86 91 76 64

Jean-François Lovisolo : pour un RDV contactez le 04 90 16 22 75

Conseiller Régional : Stéphane Sauvageon : pour un rendez-vous contactez le 06 24 09 30 39

Député : Julien Aubert sur rendez-vous au 04 90 67 94 12 www.julienaubert.fr

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Les procès-verbaux peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune www.saintmartindelabrasque.com. Vous pouvez en obtenir une copie.

Séance du 05 février 2018

- Mise à jour du tableau des effectifs pour prendre en compte l'avancement de grade de 2 employés municipaux : unanimité
- Nouvelle appellation de la région PACA : nous optons pour PROVENCE au lieu de SUD et demandons un débat public, unanimité pour la concertation, 7 pour et 4 abstentions pour Provence.

Séance du 19 mars 2018

- Vote du compte de gestion 2017 réalisé par le Trésor public : unanimité
- Vote du compte administratif, identique au compte de gestion, qui retrace toutes les opérations en dépenses et en recettes de l'année 2017 : unanimité
- Affectation du résultat 2017 soit 258 674,95 d'excédent de fonctionnement reporté et 73 834,88 en recettes au compte 1068 : unanimité
- Vote du taux des taxes : pas d'augmentation : unanimité
- Adhésion aux associations d'élus : Association des Maires de France, du Vaucluse et du canton de Pertuis soit un total de 232,54 € : unanimité
- Subventions aux associations :
 - Chasse 500 € unanimité
 - Boules 500 € unanimité
 - Gymnastique Volontaire 300 € unanimité
 - 3^e âge 700 € unanimité (10 voix car la présidente est sortie)
 - CS2 500 € unanimité
 - Coopérative scolaire 1 000 € unanimité
 - Opération façades 8 000 € unanimité
 - CLIC Soleil 'Age 100 € unanimité
 - Union départemental des sapeurs-pompiers 50 € (10 voix pour-1 abstention)
 - GDA Sud Luberon 100 € unanimité
 - SPA Stérilisation des chats 100 € unanimité
- Fonds Régional d'Aménagement du Territoire 2018 (FRAT) : demande de subvention pour l'achat du matériel multifonction pour le service technique : unanimité
- Création d'une taxe sur les terrains nus devenus constructibles : unanimité
- Convention ALSH avec l'Aiguier concernant l'aide que la commune apporte aux familles soit 13 715 € en 2017 : unanimité
- Convention SEDEL (Service Energétique Durable en Luberon) avec le Parc du Luberon. Participation demandée 1 839,60 € : refus d'adhésion à l'unanimité.

Séance du 09 avril 2018

- Vote du Budget primitif 2018 : unanimité pour **791 702,95 €** en fonctionnement et **1 880 348,25 €** en investissement.
- Nouveaux travaux prévus :
 - Che des Baysses - Grandes Terres (en partie) - de la Montagne - de Rourabeau - cours Bastide Bret
 - Réalisation d'un moyen de chauffage de substitution à la chaudière bois en cas de panne
 - Dernière tranche de rénovation de l'éclairage public (tout sera en LED et avec horloge astronomique)
 - Réfection des murs du cimetière – Peinture d'une classe et de son atelier -
 - Achat de matériel multifonction pour service technique
 - Logiciel de gestion du cimetière
- Création d'un service de **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)** : unanimité
- COTELUB : prise de compétence assainissement collectif et non collectif : 8 pour- 3 abstentions

ETAT-CIVIL

Naissances : Ylio ROUGET né le 25 janvier 2018

Zélie GIANNI le 27 février 2018

James WATERSCHOOT le 31 mars 2018

Décès : Christian ARCAMONE le 27 janvier 2018

Marie DOSSETTO née DEDOMINICI le 14 février 2018

Jean MONORE le 03 mars 2018

Marguerite ROMAN née BOQUILLON le 13 mars 2018

Françoise LUFU le 21 mars 2018

André RICHAUD le 02 avril 2018

Maurice RICHAUD le 20 avril 2018

LA VIE DE LA COMMUNE

Bon anniversaire Elise : 100 ans

C'est, entourée de ses copines et de sa famille, dans le cadre des mardis du 3^e âge que nous avons fêté les 100 ans d'Elise.

Elle est née le 1^{er} avril 1918, on reconnaît bien là son côté farceur, quelques mois avant la signature de l'Armistice.



A l'âge de 12 ans, elle partait avec son père faire des fagots de bois dans le Luberon pour ensuite les distribuer aux boulangers qui, à cette époque, avaient tous un four à bois.

Le 16 janvier 1937, à 19 ans, elle épouse Henri SEDALLIAN, agriculteur. De cette union naîtront 3 enfants : Daniel, Roger et Serge, qui lui donneront 4 petits-enfants.

Tout en élevant ses enfants, elle aidait, tout au long de l'année et en fonction des saisons, son mari aux travaux des champs. Ce fut une période durant laquelle elle n'a pas compté ses heures de travail.

Elise est une personne attachante, vivante, curieuse de tout. Cela la conserve, la protège, la rend agréable.

Comme le disait Coco CHANEL, personne n'est jeune après 40 ans, mais on peut être irrésistible à tout âge. C'est tout à fait son cas.



Point Info Amélioration de l'habitat

En complément de l'Opération façades, un "**Point-Info Amélioration de l'Habitat**" est proposé aux habitants. Il est animé par **SOLiHA 84**.

Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'un véritable "Service Habitat" permettant d'apporter gratuitement et à domicile, toutes les informations concernant les éventuelles subventions pour des travaux d'amélioration dans des logements de plus de 15 ans, et ce, sur tout le territoire de la Commune.

Une spécialiste de l'Amélioration de l'Habitat ancien pourra vous apporter une assistance gratuite, afin de vous aider à monter les éventuels dossiers de demande de subvention et de les suivre jusqu'au versement des sommes prévues.

Avant de faire les travaux, les propriétaires intéressés doivent se mettre en rapport avec

Christine PESEUX
de SOLiHA 84
Tous les Lundis – Tél. 04.90.23.12.12.

ou

En mairie de SAINT MARTIN DE LA BRASQUE
les 14 juin-02 août-11 octobre- 13 décembre 2018
de 9 H à 12 H.

IMPORTANT : Ne jetez pas vos documents d'urbanisme

Ils vous seront nécessaires en cas de vente ou de succession.

Si vous avez apporté des améliorations importantes ou construit des dépendances sans les déclarer vous devrez faire face à de gros problèmes et mettre vos documents d'urbanisme à jour pour pouvoir vendre.

Travaux sur le mail

Après quelques petits désagréments passagers lors de la rentrée scolaire, les travaux sont finis.

Parking de 80 places (dont 2 perdues pour cause de droit de passage)

Jeu de boules pour 6 parties simultanées

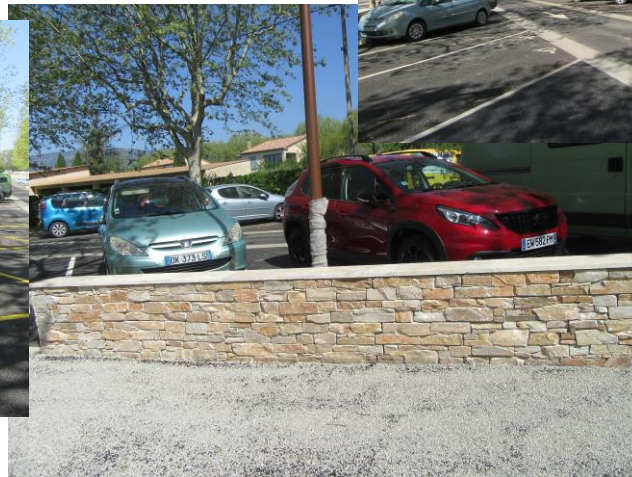
Arrêt de bus aux normes personnes à mobilité réduite

Abribus

Murets servant de bancs

Eclairage public en LED

Gaine prévue pour l'installation future de caméras de vidéosurveillance



Inauguration informelle de jeu de boules



Le Président, le Vice-président,
La trésorière et le maire

Obligation Légale de Débroussaillage

Par courrier en date du 03 avril 2018, le Préfet de Vaucluse rappelle que les travaux de débroussaillage, s'ils sont bien effectués, permettent une bonne protection dans 80 % des cas d'incendie.

Suite aux grands incendies qui ont frappé le Vaucluse au cours de la saison estivale 2017, des contrôles seront organisés par les services de la Préfecture.

La fibre optique et l'élagage

Les propriétaires qui ont laissé croître leurs végétaux jusqu'à proximité des réseaux aériens doivent réaliser des travaux d'élagage pour permettre le déploiement du réseau de fibre optique. (2019)

Groupe de Prévention et de Contact (GPC)

Créé à l'initiative de l'Etat, le GPC a été mis en place par la gendarmerie de Pertuis.

Son rôle, comme son nom l'indique, est d'essayer d'agir avant que l'irréversible se produise. Ce groupe fera des patrouilles à pied dans toutes les communes et pourra verbaliser immédiatement toutes les infractions. Pour rappel :

- Brûlage à l'air libre : 135 €
- Stationnement dangereux : 135 € + 3 points (ex : stationnement sur trottoirs ou sur les zébras)



Attention vous risquez de payer cher l'économie de quelques pas.
Ci-contre 2 exemples à ne pas imiter.



Ils pourront également intervenir sur les problèmes de voisinage, le tapage nocturne.....

Le mégot, un déchet non biodégradable

Quelques 4 500 milliards de mégots de cigarette finissent dans la nature chaque année. Cela correspond à 137 000 mégots jetés par seconde

Les mégots ne sont pas biodégradables, seul l'est le papier qui les entourent. Car contrairement à leur apparence, les filtres ne sont pas en coton, mais en acétate de cellulose. C'est une matière plastique, qui sert à fabriquer des lunettes de soleil par exemple. Ils sont photodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent en des milliers de particules micro-plastiques lorsqu'ils sont exposés aux rayons ultraviolets du soleil. Ils mettent jusqu'à 15 ans pour se dégrader de la sorte, selon les conditions du milieu, à savoir les qualités du sol et la météo.



Pendant ce temps, tous les produits chimiques contenus dans les filtres, intacts, se diluent dans l'eau ou se répandent dans le sol. Le mégot participe donc directement à la contamination des sols et de l'eau. Autrement dit, il est la source d'un empoisonnement de l'environnement.

Des cendriers sont à votre disposition à l'entrée de la mairie, du foyer et près de l'école. Malheureusement, nous trouvons souvent les mégots au pied des cendriers.

Merci de faire un acte de civisme en les utilisant.

Le compteur LINKY

Il n'est pas encore déployé dans notre secteur mais les nouvelles constructions en sont déjà équipées (3 sur St Martin). Son déploiement est prévu pour 2019/2020.

Quelle est la vérité sur ce compteur ?

On nous dit qu'il est obligatoire et que nous ne pouvons pas refuser son installation. Pourtant, dans une intervention du président du directoire d'ERDF, Philippe MONLOUBOU, devant l'Assemblée Nationale le 02 février 2016, a dit : Le compteur Linky n'est pas obligatoire.

Les uns disent que le courant porteur en ligne (CPL) est source de nombreux dégâts matériels et sanitaires **alors que d'autres sources** disent qu'il a une très faible influence sur son environnement immédiat. Il respecte les très restrictives normes sanitaires européennes et françaises et ne présente aucune menace pour la santé.

Les uns disent que ce compteur préserve les intérêts des industriels et non l'intérêt des consommateurs **alors que d'autres disent** que le réseau permettra la circulation de l'électricité dans les deux sens afin de mieux intégrer la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Les uns disent que l'objectif réel du Linky, derrière les allégations fantaisistes d'économie d'énergie et de meilleure maîtrise de la consommation par le client, est de participer à l'installation de la « smart grid » qui se met en place au niveau mondial : tous les appareils connectés en permanence au réseau planétaire **alors que d'autres disent** qu'il s'agit d'un réseau électrique intelligent qui favorise la circulation d'information entre les fournisseurs et les consommateurs afin d'ajuster le flux d'électricité en temps réel et permettre une gestion plus efficace du réseau électrique.

Affaire à suivre attentivement



Formation BAFA

le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (colo, centres de vacances et de loisirs)

Pour commencer la formation, il faut avoir 17 ans révolus le premier jour du stage et s'inscrire sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr

Le stage théorique aura lieu à St Martin du 07/07 au 14/07/18 dans le foyer communal. Coût 320 €

Le stage d'approfondissement se déroulera du 29/10 au 03/11/18 au même endroit. Coût 250 €

Le Comité Communal des feux de Forêts

Il est composé de Patrick Arlaud, Robert Barnéoud, Damien Bollier, Jean-Louis Felugo, David Ferra-Mestre, Carlos Fernandez, Didier Moreau, Annie Roiron, Cyril Van Pevenacge,

Les patrouilles reprendront mi-juin 2018 et jusqu'au commencement des vendanges.

Vous pouvez les contacter via la mairie pour obtenir des renseignements sur le débroussaillage.

Tous nos remerciements à Claude Sabart, responsable démissionnaire après 15 ans de bons et loyaux services. C'est David Ferra-Mestre qui lui succède. Patrick Arlaud sera coresponsable.

Comité Communal d'Actions Sociales

Manifestations 2018

13 mai : vide greniers

Inscriptions en mairie.

Documents à fournir :



- photocopie de votre carte d'identité
- Attestation sur l'honneur (pas plus de 2 vide-greniers)
- Attestation d'assurance
- 10 € pour 5 m



23 juin : feu de la St Jean.

Rendez-vous sur le mail à 20h.

Apportez couverts et grillades. Nous nous occuperons des braises, du vin et de la musique.

Autres dates à retenir :

04 et 05 août : fête votive

20 octobre : Loto

31 octobre : Halloween

17 novembre : récolte des jouets

Commande groupée de bois et : 70 € le stère de bois sec en 50 cm

Commande groupée de ramonage : 52 €

Contact : Michèle Lauze 06 66 39 90 77 ou delfin3@orange.fr

Le coin des associations

Maison de soins naturels : un projet social et innovant



Un groupe de thérapeutes bénévoles du Pays d'Aigues se rassemble pour co-crée une *Maison de Soins Naturels*. C'est à partir d'une envie commune de partage, de solidarité et de transmission qu'est née cette association

L'un de nos objectifs est de permettre l'accès aux soins complémentaires : massage bien-être, naturopathie, ostéopathie, énergétique traditionnelle chinoise, réflexologie, sophrologie, somatopathie, psychothérapie individuelle ou de



couple.....

Une sorte de **dispensaire pour tous en sud Luberon !**

Pour concrétiser ce projet, nous **recherchons un local, T3 ou T4, proche de La Tour d'Aigues.**

Les praticiens et accueillants y seront entièrement bénévoles. Le prix des consultations (de 7 à 27 € en fonction du quotient familial) permettra de prendre en charge les frais de fonctionnement du dispensaire. Nous visons, à moyen terme, une autonomie financière.



À ce jour, une dizaine de dispensaires de soins naturels existe en France.

Venez nous rencontrer, le dimanche matin les 27 mai, 17 juin, 22 juillet, 19 août, 16 septembre et 14 octobre dans le foyer communal.

Si vous désirez nous soutenir pour développer ce projet :

Contact : Anne BAAS 07 70 18 06 22

Huguette GUERMONPREZ 06 82 94 44 41

Centre Social Culturel et Sportif CS2

Les animateurs du CS² vous invitent en cette fin d'année à leur démo et exposition de travaux :

Lénia vous invite à découvrir les chefs d'œuvres de nos bambins **le lundi 18 juin, 17h15 à 18h15**



et Ariane vous invite à une petite démo "cirque" **le mercredi 27 juin de 15h à 17h**

Et nous vous donnons rendez-vous sur le marché cette fin d'été !

À très bientôt avec le CS²



Le Club du 3^e âge

Fin de saison le mardi 26 juin

Reprise de la saison le mardi 11 septembre

Cette association regroupe 50 adhérents qui, tous les mardis après-midi, se réunissent autour d'animations organisées par la présidente, Marie-Claire Féréoux et des animateurs bénévoles.



La Gymnastique Volontaire - Sport & Plaisir



L'activité « *marche santé bien-être* » a été créée en 2016 dans le cadre des *10 000 pas par jour*, un objectif pour rester en bonne santé selon l'OMS. En complément des séances sportives proposées par notre association, cette activité connaît un engouement croissant auprès de nos adhérents qui apprécient de participer aux balades que nous organisons dans les espaces facilement accessibles du Luberon.

Notre territoire offre un riche patrimoine historique et naturel qui nous permet à chaque sortie de faire marcher la tête et les jambes.



Tracé de la boucle de 10 km
Plan des Agasses – Pas de Marseille

L'équipe de la sortie à la journée sur la crête du Luberon le 19 avril 2018

Une belle journée ensoleillée pour profiter du panorama à 360° avec des points de vue sur la Montagne de Lure, les Alpes enneigées, le Mont Ventoux et les Monts du Vaucluse et, côté Sud, l'Etang de la Bonde, la Sainte-Victoire, les Alpilles. Tout le long de cette balade, nos amis férus de botanique nous ont initiés aux nombreuses variétés de fleurs et d'essences présentes sur le parcours entre le *Plan des Agasses* et le *Pas de Marseille*.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de faire un essai pour découvrir une ou plusieurs activités proposées par notre association afin de trouver celle qui correspond à vos attentes.

Contact : josette.mathiot84@orange.fr ou 0627404068 ou 0490776772

LE COIN DES COMMERCANTS



Votre Epicerie innove

Et vous proposera dès le mois de mai des formules salades, sandwiches et plats du jour à emporter ou à déguster sur place.

Le partage des livres a très bien démarré depuis 1 mois. N'hésitez pas à déposer les livres qui ne vous servent plus et à en récupérer d'autres



L'épicerie remercie tous les clients fidèles qui tiennent à ce que ce petit commerce perdure. Ainsi que Mesdames Gastaldi et Ollivier pour la confiance qu'elles nous témoignent pour le portage des repas.

Corinne et Julie : Tél. 04 90 08 09 95

BAR LE ST MARTIN

Patricia

Vous propose à partir du dimanche 13 mai et uniquement le dimanche à midi 1 menu et des salades.

Horaires d'ouverture : 07h/13h30

Puis à partir de 17h30

Tél. : 04 90 08 24 03

EXOTIF

Salon de coiffure

Fermeture du 12 au 17 mai inclus

Réouverture le 18 mai après-midi

TAXI DE LA BRASQUE

Transport médical assis conventionné
Toutes distances – Accueil gares/aéroports

Contactez Thierry

04 90 68 18 73 – 06 09 32 55 54

taxidelabrasque@gmail.com

PIZZA DU LUBERON

Tous les vendredis et dimanche soir

De 17h30 à 19h00

Vous pouvez les commander en appelant

le 06 50 97 33 05

Restaurant LA FONTAINE

Non seulement vous pouvez vous restaurer mais aussi développer votre culture musicale.

Le 27 juin de 11h30 à 14h : **concert** avec 2 musiciens

Le 29 juin de 19h30 à 21h00 : soirée « **Tapas live** » avec la formation Bluestream formée de 4 musiciens dont 1 de St Martin

Accès aux concerts libre. Restauration assurée par le restaurant

Téléphone : 04 90 77 02 66



Les organismes intercommunaux



COMMUNAUTÉ
TERRITORIALE
SUD LUBERON

Prise de compétence assainissement collectif et non collectif en cours pour se plier aux exigences de la loi NOTRe car le Syndicat des eaux des cantons Pertuis Cadenet ne pouvait continuer à délibérer avec des collègues différents pour l'eau et l'assainissement.

Pôle Environnement

En 2017, le Pôle Environnement a reçu 34 381 particuliers, 3027 professionnels et 506 collectivités. Le budget total du service, y compris les tournées de ramassage est le suivant :

-Dépenses à 3 571 657,90 €

-Recettes 3 287 283,16 €

Soit un déficit de 284 374,74 € et une augmentation de la taxe ordures ménagères qui passe à 12 %
Pour améliorer ces chiffres, il est indispensable de mieux trier et surtout de ne pas mettre autre chose que du CARTON dans les containers spécifiques CARTON.

Malheureusement, lorsque les entreprises viennent relever ces containers, les $\frac{3}{4}$ du temps ils mettent tout aux ordures ménagères car de nombreux sacs poubelles sont jetés au milieu des cartons donc aucune rentabilité.



Nous ne sommes pas assez performants : quelques chiffres

	Moyenne nationale Kg/hab./an	Moyenne Vaucluse Kg/hab./an	Moyenne COTELUB Kg/hab./an
Verre	30,2	28,2	27,6
Emballages légers	16,3	11,2	10,2

Vaucluse Provence Attractivité

Née d'une volonté partagée entre le Conseil départemental, les EPCI, les chambres consulaires et des organismes privés et publics, Vaucluse Provence Attractivité a pour mission d'accroître la notoriété et le rayonnement du territoire afin d'attirer des touristes, des talents et des investisseurs.

Les principales missions de l'Agence sont notamment de :

- **valoriser et promouvoir les territoires de Vaucluse**, en France et à l'International, en mettant en avant les écosystèmes d'excellence et l'offre touristique
- **dynamiser la fréquentation touristique, prospecter** des investisseurs, accompagner l'implantation de nouvelles activités et favoriser la création d'emplois,
- assurer la **connaissance du territoire** en matière de développement touristique et des filières d'activités,

- **collaborer avec les partenaires** locaux et territoriaux afin de rechercher la complémentarité et la cohérence des stratégies et actions mises en œuvre,
- **être un lieu d'étude, de réflexion et de concertation** sur les sujets qui concourent au développement et à l'attractivité du Vaucluse.

COTELUB vient d'adhérer à cette structure.

Budget COTELUB

Le budget primitif 2018 a été voté le 12 avril.

Madame le Maire n'a pas pris part à ce vote car après qu'elle ait émis auprès du président, des observations concernant le fonctionnement de COTELUB et fait remarquer certaines dépenses qui lui semblaient inutiles, il lui a été répondu que les budgets ayant été votés à l'unanimité elle n'était pas autorisée à les critiquer. Donc cette année elle n'a pas voté le budget pour pouvoir continuer à faire des observations.



Les Clés du Lub'

Catalogue regroupant toutes les manifestations pour la période d'avril à décembre 2018 disponible à l'Office de Tourisme et quelques uns en mairie.



La suite, Solidarité communautaire pour St-Martin aux Antilles

Les adolescents du Secteur Jeunes du centre social l'Aiguier et de la COTELUB ont travaillé durement pour proposer aux habitants du territoire de participer à une collecte de dons afin de venir en aide à Saint Martin des Antilles après Irma. Cela n'a pas été facile mais l'objectif chiffré fixé a été dépassé.

La collecte a été directement envoyée au collège du Mont des Accords à Marigot en Mars dernier.

Comme convenu le montant de cette cagnotte qui s'élève à 2285€ financera l'achat de fournitures scolaires pour les collégiens de Marigot. Actuellement les jeunes de cette action sont rentrés en contact via Skype avec les Saint-martinois des îles. Ils échangent sur cette expérience désastreuse de leur vie, sur cette action de solidarité, sur leur scolarité mais aussi sur la suite de ce projet et s'activent à nouveau pour mettre en place une rencontre. Comme une évidence le défi sera d'aller à Saint Martin prochainement.

Avant toute chose, au nom de tous les jeunes, Bruno Labat tient à remercier tous les généreux donateurs habitants/jeunes /élus/ professeurs/ amis/ et collègues de travail /qui ont permis de mener à bon port cet élan de solidarité.

Merci aussi particulièrement à la Principale, Adjointe du collège Albert Camus, à la Mairie de Mirabeau, à la Mairie de Saint Martin de la Brasque, et à la Mutualité Sociale Agricole.



Sorties buissonnières gratuites du Parc :

Vendredi 18 mai : Découverte des fruits de notre région. RDV 10h à Grambois (2h)

Dimanche 20 mai : Pastoralisme et milieux naturels du Petit Luberon. RDV 10h à Robion (6h)

Vendredi 25 mai : Fête de la nature : entre crêtes et vallée de l'Enchrême. RDV 9h à Céreste (5h)

Mercredi 30 mai : La flore des grès de Haute-Provence. RDV 10h à Revest-des-Brousses (5h)

Vendredi 01 juin : Lauris et l'évolution du patrimoine. RDV 9h à Lauris (3h)
Vendredi 08 juin : Lecture du paysage et dessin : RDV 9h à St Saturnin-lès-Apt. (3h)
Dimanche 10 juin : Fête des mares : à la découverte des libellules. RDV 14H à Maubec (3h)
Vendredi 15 juin : Sentier de Fontamaurri. RDV 9h30 à Volx (3h)
Vendredi 22 juin : **Géologie entre St Martin et le Luberon. RDV 9h30 à St Martin (5h)**
Inscriptions obligatoires au 04 90 04 42 00

Jean-Claude MALGOIRE

Beaucoup d'entre vous ont côtoyé Jean-Claude sans savoir que cette personne très discrète était un grand chef d'orchestre international, un « Maestro »

Né à Avignon, Jean-Claude Malgoire s'est installé à 16 ans à Paris où il a décroché deux premiers prix au Conservatoire de Paris (hautbois et musique de chambre) et fit ses débuts à l'orchestre de Paris. Puis il fonde un ensemble de musique ancienne, La Grande Ecurie et La chambre du Roy (1967), sauvant des eaux de nombreux trésors, comme des œuvres de Lully (1632-1687) ou Campra (1660-1744).

Sa renommée l'a conduit aussi à diriger des bandes originales de film (*Ridicule* en 1996) et à se produire aux quatre coins du monde, comme en Amérique du Sud.

Avec 150 enregistrements et plus de 7 000 concerts à son actif, il a exhumé inlassablement des œuvres enfouies du répertoire classique, mettant un point d'honneur à jouer avec des instruments d'époque.

Il était également renommé pour faire jouer les partitions de manière plus enlevée, notamment Mozart. En janvier 2017, il confiait à l'AFP avoir la certitude d'avoir «gagné la partie»: «Même dans les festivals aussi conventionnels qu'Aix, on joue Mozart avec des instruments originaux».



En 1993, il reçut une Victoire de la musique pour son *Montezuma* de Vivaldi et, en 2003, une Victoire d'honneur pour sa trilogie Mozart-Da Ponte de 199.

Sa fille Florence Malgoire, poursuit la tradition familiale en tant que professeur de violon baroque au conservatoire de musique de Genève.

Tout notre soutien à Renée, son épouse et collaboratrice, qui avait en charge l'organisation de ses tournées et qui l'a accompagné sur tous les concerts en France et à l'étranger.

8 MAI 1945

Cérémonie à 11h salle du conseil

Prochain journal en septembre